

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

ACALAN

**RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETARIAT
EXECUTIF INTERIMAIRE DE L'ACADEMIE
AFRICAINNE DES LANGUES
(Juin 2006-décembre 2007)**

Bamako, novembre 2007

INTRODUCTION :

Au cours de sa Session inaugurale, tenue les 20 et 21 juin 2006, à Addis-Abeba, au Siège de la Commission de l'Union Africaine, le Conseil d'Administration Intérimaire de l'ACALAN a élaboré une feuille de route et instruit au Secrétaire Exécutif Intérimaire, installé dans ses fonctions par la même occasion, la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités contribuant notamment à la mise en place des structures permanentes de l'Académie. Conformément à cette feuille de route, un programme d'activités a été élaboré par le Secrétariat Exécutif Intérimaire (qui devait être validé par la 2^{ème} Session du Conseil d'Administration Intérimaire) et dont les axes prioritaires s'articulent autour des points suivants :

- (1) l'élaboration du projet de règlement intérieur de l'Académie Africaine des Langues ;
- (2) l'organisation des colloques régionaux sur « politiques nationales : le rôle des langues transfrontalières et la place des langues de moindre diffusion en Afrique » ;
- (3) la célébration de l'Année des Langues Africaines dont l'objectif principal est de sensibiliser et de mobiliser la communauté africaine en particulier et internationale en général sur l'importance des Langues Africaines ;
- (4) l'organisation du Séminaire International sur le partenariat entre l'Africanophone, l'Anglophonie, la Francophonie, l'Hispanophonie et la Lusophonie en vue de redéfinir les rapports entre les langues africaines et les langues héritées de la colonisation;
- (5) le lancement des grands projets de l'ACALAN qui sont:
 - le projet de l'Atlas Linguistique de l'Afrique, basé à Lilongwe, Malawi ;
 - le projet les Contes et Récits à travers l'Afrique, basé à Cape Town, Afrique du Sud ;
 - le projet Programme de Maîtrise et de Doctorat en Linguistique Appliquée, basé à Yaoundé, Cameroun ;
 - le projet de Terminologie basé à l'Institut de Kiswahili à Dar-Es-Salam ;
 - le projet Centre Panafricain d'Interprétation et de Traduction, basé au siège de l'ACALAN à Bamako ;
 - le projet Langues africaines et Cyberspace, basé à Addis Abeba, Ethiopie ;
 - le projet de Lexicographie, basé à Gaborone, Botswana.

La tenue, du 09 au 11 mars 2007, à Bamako, d'une retraite pour l'élaboration d'un Plan Stratégique décennal (2007 - 2012) suivi d'un plan d'action quinquennal 2007-2011 et l'élaboration du document de projet d'Atlas linguistique, a permis de se consacrer à ces activités. Cette retraite qui a réuni quelques experts africains, des universitaires maliens et l'équipe du Secrétariat Exécutif Intérimaire de l'ACALAN a permis de réexaminer la vision et la mission de l'Académie, d'analyser ses succès, échecs, potentialités et obstacles, et de dégager les grands axes d'intervention de l'ACALAN. A l'issue des travaux, un plan stratégique décennal assorti d'un plan d'action quinquennal a pu être élaboré et dont la finalisation est en cours. Il convient de signaler également qu'à la même occasion, les méthodologies et les mécanismes pour l'élaboration d'un Atlas linguistique de l'Afrique ont pu être définis. Cette retraite a bénéficié de l'appui financier et technique du Bureau de la Coopération suisse.

Ainsi, conformément à la feuille de route et au programme d'activités (intégrés dans le plan stratégique), certaines activités ont pu être réalisées tandis que la mise en œuvre d'autres s'est heurtée à un certain nombre de problèmes administratif, organisationnel ou financier.

Le présent rapport qui s'articule autour des grands axes ci-dessus contenus dans la feuille de route et dans le programme d'activités du Secrétariat Exécutif Intérimaire présente succinctement l'état de mise en œuvre des principales activités assignées au Secrétariat Exécutif Intérimaire de l'Académie.

Au-delà des activités prévues dans la feuille de route, le Secrétariat Exécutif Intérimaire a mené d'autres activités non prévues que ce rapport se propose de présenter.

Pour la mise en œuvre de toutes ses activités, le Secrétariat Exécutif Intérimaire a bénéficié de la Commission de l'Union Africaine, d'un montant de 20 000 USD en septembre 2006. Et les autres partenaires, notamment l'UNESCO et tous ses démembrés, et l'ADEA ont financièrement contribué à la réalisation de la plupart des activités menées par l'ACALAN.

I – ACTIVITES LIEES A LA FEUILLE DE ROUTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INTERIMAIRE

a)- Elaboration du Projet de Règlement Intérieur de l'Académie :

Conformément à la feuille de route, l'Académie Africaine des Langues a fait élaborer un projet de Règlement intérieur de l'Académie qui n'a pu être jusqu'ici validé compte tenu du fait que la 2^{ème} Session du Conseil d'Administration Intérimaire n'a pu avoir lieu.

Toutefois, au cours de la **Retraite** « d'élaboration du plan stratégique et d'un document de projet d'Atlas linguistique pour l'Afrique » tenu à Bamako du 09 au 11 mars 2007, les instruments de régulation et les mécanismes d'opérationnalisation de l'ACALAN ont pu être analysés.

La revue critique de la dimension institutionnelle et opérationnelle de l'ACALAN a permis de clarifier les dispositions réglementaires de l'Académie et d'offrir aux experts présents une masse d'informations utiles à l'élaboration du projet de Plan Stratégique.

Le Professeur Ayo BAMGBOSE de l'Université d'Ibanda (Nigéria) qui a présenté une communication sur les instruments de régulation et les mécanismes d'opérationnalisation de l'ACALAN s'est appesanti sur cette question en articulant sa communication autour de trois principaux points :

- la présentation des Statuts de l'Académie Africaine des Langues tels que adoptés par le Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement tenu à Khartoum les 23 et 24 janvier 2006, et amendés par le Conseil d'Administration Intérimaire de l'ACALAN les 20 et 21 juin 2006 à Addis-Abeba ;
- la présentation du projet de règlement intérieur élaboré ;
- l'opérationnalisation des organes et commissions de l'Académie Africaine des Langues.

Dans sa lecture critique des Statuts et sa présentation du projet de Règlement Intérieur, le Professeur BAMGBOSE a souligné que l'organisation et l'opérationnalisation de l'ACALAN souffrent d'un certain nombre d'insuffisances parmi lesquelles il a retenu :

- (1) *L'inflation institutionnelle qui caractérise l'Académie* : l'ACALAN devra faire face, si le statu quo est maintenu, à d'énormes besoins financiers et de compétences techniques pour animer ses cinq organes constitutifs que sont : la Conférence des Ministres de la Culture de l'UA (organe suprême), le Conseil d'Administration (organe délibérant), le Conseil Scientifique et Technique (instance consultative), l'Assemblée des Académiciens, le Secrétariat Exécutif ; à ces organes s'ajoutent les structures de travail.
- (2) *Le besoin d'une meilleure harmonisation entre les Statuts et le Règlement intérieur* : toute analyse faite, on s'aperçoit que le Règlement intérieur n'explicite pas suffisamment les Statuts.
- (3) *La situation irrégulière du Secrétariat Exécutif Intérimaire* : Le SEI continue d'exercer ses fonctions tandis que sa période de légitimité institutionnelle est parvenue à son terme.
- (4) *Le manque de clarification entre l'ACALAN et l'UA* : Si l'unanimité est faite sur le caractère panafricain de l'Académie en tant qu'organe de l'Union Africaine, les types de rapports devant régir ces deux organisations sont à clarifier, notamment à travers la composition de l'équipe actuelle purement malienne.
- (5) *Le processus d'implantation des organes et commissions de langues de l'ACALAN inachevé* : Le déploiement de l'Académie souffre d'une certaine lenteur de sorte que les experts ont insisté sur l'urgence de passer de la théorie à la pratique.

En vue de faire face à toutes ces difficultés le professeur a fait de pertinentes recommandations.

b)- Formalisation des Structures Nationales de Langues :

La formalisation et la finalisation de la mise en place des Structures Nationales chargées des Langues Nationales s'est heurtée à un problème majeur à savoir la non tenue des Colloques. Il convient de rappeler, en effet, que l'une des étapes de mise en place de ses structures consiste à identifier les langues transfrontalières et celles de moindre diffusion mais aussi les structures chargées, dans chaque pays, de la promotion des langues. Cette identification permettra de mettre en place les structures de base de travail de l'ACALAN : les structures nationales de promotion des langues et les Commissions de langues transfrontalières représentée dans les organes et instance de l'ACALAN (Conseil d'Administration Permanent, Comité Technique et Scientifique, Assemblée des Académiciens).

Le Secrétariat Exécutif Intérimaire de l'Académie Africaine des Langues a cependant décidé, pour les trois prochains Colloques à venir, d'inviter le Ministre en charge des langues africaines de chaque pays, à désigner la structure nationale de langues et/ou à créer une structure nationale de langue là où elle n'existe pas. Cette Structure Nationale de Langue sera le point focal de l'ACALAN dans le pays.

c)- Séminaire International sur le partenariat entre l'Africanophonie, l'Anglophonie, la Francophonie, l'Hispanophonie et la Lusophonie :

S'agissant du Séminaire International sur le partenariat entre l'Africanophonie, l'Anglophonie, la Francophonie, l'Hispanophonie et la Lusophonie, l'Académie est resté en contact permanent avec les partenaires en vue de mobiliser les ressources pour la tenue dudit Séminaire auquel les objectifs suivants sont assignés :

d)- Finalisation of de la mise en place du Secrétariat Exécutif de l'ACALAN :

Lors du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de juin 2007 tenu à Accra, le Conseil Exécutif de la Commission de l'Union Africaine a validé la structure du Secrétariat Exécutif de l'ACALAN telle que proposée à Maputo. Les dispositions sont en cours au niveau de la Commission de l'Union Africaine en vue de recruter le personnel du Secrétariat Exécutif Permanent.

e)- Célébration de l'Année des Langues Africaines :

Concernant la célébration de l'année 2006, déclarée Année des Langues Africaines, des projets de lettres ont été élaborés et envoyés au Président de la Commission de l'Union Africaine en vue d'instruire aux Etats la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre de la célébration de l'Année des langues africaines. Sur le Continent quelques actions ont pu se mener dans certains pays. L'ACALAN, qui est en train de faire le point de toutes les actions menées, a de son côté organisé à Bamako, le 12 mars 2007, en collaboration avec les Ministères Maliens de l'Education, de la Culture et l'Université de Bamako et en présence d'universitaires maliens, d'étudiants et d'experts linguistes africains, une journée de célébration de l'Année des Langues Africaines. Des conférences ont été données par des linguistes maliens et certains experts linguistes africains sur l'état des lieux des langues maliennes et africaines, des expositions ont été faites sur les productions en langues nationales et des artistes étaient présents pour magnifier les langues africaines. A toutes les rencontres auxquelles elle a participé, l'Académie a tenu à rappeler que 2006 est bien l'Année des langues africaines. Par ailleurs, toutes les productions de l'ACALAN portent le logo de cette année en quatre langues (Anglais, français, kiswahili, bambara)

En outre à la faveur de la tenue de la Conférence régionale africaine sur l'Alphabétisation que le MALI a abritée du 10 au 12 septembre 2007, l'Acalan a fait une exposition présentant le projet de l'ALA et celui de contes et récits à travers le continent

L'ACALAN souhaite fortement que soit célébrée l'ALA au niveau continental étant donné la prolongation de l'Année des langues africaines jusqu'en fin décembre 2007 par le sommet de Accra, en vue de faire le lien avec l'année 2008 déclarée par l'ONU année internationale des langues.

f)- Colloques régionaux sur les langues :

Les Colloques régionaux sur « Politiques Nationales : le rôle des langues transfrontalières et la place des langues de moindre diffusion en Afrique », ont été organisés respectivement du 16 au 18 mai 2006 au Centre International de Conférence de Bamako pour la région de l'Afrique occidentale et du 09 au 11 octobre 2007 pour la région de l'Afrique Centrale. Les rapports généraux de ces Colloques sont élaborés et disponibles.

Depuis la tenue du Colloque de la région Afrique de l'Ouest, qui s'est tenu les 16, 17 et 18 mai 2006, l'équipe du Secrétariat Exécutif Intérimaire, de concert avec les points focaux de l'ACALAN dans les pays hôtes et certains experts africains constitués en Commission scientifique pour le Colloque de la région de l'Afrique centrale, a élaboré et finalisé l'ensemble des documents sur ces Colloques (note d'orientation, questionnaires, budget...).

Ensuite, l'équipe intérimaire est en contact permanent avec les points focaux des trois autres régions de l'Afrique dans le cadre de la préparation des Colloques. Ces Colloques qui avaient été planifiés pour fin 2006-début 2007 n'ont pu avoir lieu compte tenu de certains problèmes organisationnels (identification participants, questionnaires adressés aux Etats de

collecte sur l'états des lieux des langues transfrontalières et celles de moindre diffusion) et financiers (mobilisation des ressources).

Néanmoins, en plus du contact permanent avec les points focaux, l'ACALAN poursuit ses recherches de financement auprès de différents partenaires.

L'ACALAN espère pouvoir tenir les Colloques de l'Afrique Australe, Orientale et septentrionale en début 2008.

g)- Projets majeurs de l'Académie Africaine des Langues :

Pour les projets majeurs de l'ACALAN, des responsables ont été identifiés pour chaque projet. Il reste cependant à finaliser et à formaliser, de concert avec la Commission de l'Union Africaine, les modalités de fonctionnement et les types de rapport que ces responsables et les pays abritant les projets devraient avoir avec le Secrétariat Exécutif. Ces responsables sont chargés de la conception et de la mise en route desdits projets de concert avec le Secrétariat Exécutif Intérimaire de l'ACALAN.

- L'Atlas Linguistique de l'Afrique, basé à Lilongwe, Malawi (Responsable: Pr. Al MTenje) ;
- Les Contes et Récits à travers l'Afrique, basé à Cape Town, Afrique du Sud (Responsable : Dr Carole Bloch ;
- Le Programme de Maîtrise et de Doctorat en Linguistique Appliquée, basé à Yaoundé, Cameroun (Responsable : Prof Maurice Tadadjeu ;
- Le Projet de Terminologie basé à l'Institut de Kiswahili à Dar-Es-Salam (Responsable : Prof Hermas Mwansoko ;
- Le Centre Panafricain d'Interprétation et de Traduction de Bamako (Responsable: ACALAN). « Langues et Cyberspace » basé à Addis Abeba, Ethiopie Responsable: Solomon ATNAFU ;
- Le projet de Lexicographie, basé à Gaborone, Botswana (Responsable: Pr Herman Batibo).

A ce jour, seuls deux projets connaissent un début de mise en route : Le projet StAA (Stories Across Africa) et le projet d'Atlas linguistique pour l'Afrique.

Le projet StAA (Stories Across Africa) avec pour coordinatrice Dr Carole BLOCH de Cape Town (Afrique du Sud) a été lancé et a connu un début de mise en œuvre dont les résultats obtenus ont été exposés au cours de la Conférence régionale sur l'Alphabétisation de Bamako. Il convient de signaler que ce projet a bénéficié d'un appui financier de l'Union Africaine et d'autres partenaires et a conçu des pochettes 16 petits livres pour enfants de 0 à 6 ans.

Par ailleurs, le document de projet d'atlas linguistique a été élaboré. En effet, l'une des étapes de ce projet consiste à identifier les langues transfrontalières et celles de moindre diffusion mais aussi les structures chargées, dans chaque pays, de la promotion des langues. Cette identification est élément de l'Atlas et permettra de mettre en place les structures de base de travail de l'ACALAN : les structures nationales de promotion des langues et les Commissions de langues transfrontalières. Le Bureau de la Coopération suisse qui accompagne l'ACALAN dans cette mise en œuvre s'engage à appuyer, avec d'autres partenaires, ce projet d'Atlas dans toutes ces étapes. C'est donc dans ce cadre qu'il a accepté d'accompagner techniquement et financièrement le Secrétariat intérimaire dans l'organisation de la retraite qui a non seulement permis de développer le plan stratégique

décennal de l'ACALAN assorti d'un plan d'action quinquennal mais aussi et surtout d'élaborer un document fixant les approches, les mécanismes, le chronogramme d'élaboration de l'Atlas linguistique pour l'Afrique.

L'ACALAN est en contact permanent avec ses différents partenaires pour la mise en route de ce projet.

II - AUTRES ACTIVITES REALISEES PAR LE SECRETARIAT EXECUTIF INTERIMAIRE

Il faut rappeler qu'avant l'installation dans leurs fonctions des membres du Conseil d'Administration Intérimaire et du Secrétaire Exécutif Intérimaire, dès janvier 2006, l'équipe de l'ACALAN a mené certaines activités importantes. On peut surtout retenir :

- le lancement, à Paris le 21 février 2006, au siège de l'UNESCO, journée internationale de la langue maternelle, du Réseau mondial pour la valorisation et la promotion des langues qui est devenu depuis « Maaya » ;
- la participation à Bruxelles, en Belgique, du 30 mai au 4 juin 2006, de MM. SAMASEKOU et SAGARA à la 80^è Session de l'Union Académique Internationale. C'est au cours de cette Assemblée qu'il a été accordé à l'ACALAN le statut de membre associé.

Après le 20 juin 2006, le Secrétariat Exécutif Intérimaire de l'Académie Africaine des Langues a réalisé, en plus des activités contenues dans la feuille de route, les activités suivantes :

- Le Secrétariat Exécutif Intérimaire a eu comme toute première activité, la co-organisation avec le Language Observatory du Japon, d'un atelier international sur l'identification des langues africaines dans le cyberspace. Cet atelier qui s'est tenu du 26 au 28 juin 2006 à Bamako, a regroupé, outre les responsables de l'ACALAN et du LOJ, des représentants de 07 pays africains, de France et de Suisse. Cet atelier est la suite de la rencontre du 21 février au siège de l'UNESCO
- la participation du SEI, à la 9^è Session ordinaire du Conseil exécutif et à la 7^è Session ordinaire de la Conférence de l'Union Africaine, à Banjul en Gambie, du 27 juin au 03 juillet 2006 ;
- la participation du SEI, au 6^è Congrès du WOCAL (World Congress of African Linguists), du 05 au 14 août 2006, à Addis Abeba, Ethiopie.
- En ce qui concerne la collecte et la constitution d'une banque de données sur les résultats de recherche et les productions en langues africaines, l'Académie Africaine des Langues a bénéficié d'un appui financier de l'UNESCO dans le cadre du projet Développement de l'Édition et des Environnements Lettrés Multilingues en Afrique » (DEELMA) : Mali, Niger, Nigeria et Sénégal. Un atelier préparatoire s'est tenu à Bamako du 25 – 29 septembre 2006. Pour la mise en œuvre dudit projet, l'ACALAN a pu reconstruire son site et développer un portail sur l'édition en langues africaines. La collecte des données est confiée à Gashingo, une Maison d'Édition nigérienne qui devrait mettre à la disposition de l'ACALAN l'ensemble des productions éditées et disponibles en langues Africaines de la sous région. Ce projet qui vise à terme à mettre sur le site de l'ACALAN les productions en langues africaines a été l'occasion de dynamiser le site de l'ACALAN et de former un agent à l'animation de site ;

- le Secrétaire Exécutif Intérimaire, le Secrétaire Général et le Directeur du Centre de Documentation ont tous les trois participé à l'organisation du premier Congrès culturel panafricain qui s'est tenu du 13 au 15 novembre 2006, à Addis Abeba et ils y ont effectivement pris part ;
- la participation du Secrétaire Exécutif Intérimaire et du Secrétaire Général, à la Conférence Internationale Linguapax Afrika, à Yaoundé du 12 au 13 décembre 2006.
- la publication, en décembre 2006, du Bulletin d'Information N°001 dont le dossier portait sur « l'introduction des langues africaines dans les Systèmes éducatifs africains ;
- la participation à toutes les rencontres auxquelles le SEI a été convié. A ces occasions, la vision et la mission de l'ACALAN ont été présentées.
- la participation du Secrétaire Exécutif Intérimaire et du Secrétaire général à la 81^e session de l'Union Académique internationale dont l'Acalan est membre associé depuis un an. Cette session qui s'est tenue à Oslo, en Norvège, du 01 au 06 juin 2007, a non seulement permis l'élection du Secrétaire Exécutif Intérimaire comme membre du bureau de l'UAI et à la vice présidence du CIPSH, mais a aussi donné l'occasion de tisser des partenariats avec plusieurs structures de Norvège ;
- l'ACALAN a été membre actif de l'équipe d'organisation de la Conférence régionale africaine sur l'Alphabétisation de Bamako, tenu du 10 au 12 septembre 2007. C'est au cours de cette conférence que le SEI a animé un des ateliers, alors que tous les discours officiels, dont celui du Président de la République du Mali et celui du Directeur Général de l'UNESCO ont fait mention, grâce à la vigilance de l'Equipe du Secrétariat de l'ACALAN, la célébration de l'Année des Langues Africaines et annoncé l'Année Internationale des Langues.
- le SEI a participé à la 33^e Conférence générale de l'UNESCO, du 14 au 30 octobre 2007. Et au cours de son séjour français, il a participé en tant que vice-président du CIPSH à la réunion du Bureau.

CONCLUSION

Le Secrétariat Exécutif Intérimaire de l'ACALAN, dont le premier responsable a été installé dans ses fonctions depuis le 20 juin 2006, qui devait initialement s'achever en juillet 2007 a été déjà prolongé jusqu'en décembre 2007. Au terme de cette première prorogation de ce mandat, il est encore à constater que plusieurs échéances sont loin d'être atteintes.

Cette période aurait dû permettre la tenue de la seconde Session du Conseil d'Administration lui-même intérimaire en vue d'installer l'équipe permanente. Cette installation devrait être consécutive à l'ouverture de postes conformément à la structure qui a été adoptée au Sommet d'Accra. La phase finale d'installation des structures, à savoir la mise en place des Commissions de langues transfrontalières véhiculaires et des structures nationales de langues, était liée en grande partie à la tenue des Colloques sur « Politiques nationales ; le rôle des langues transfrontalières et la place des langues de moindre diffusion en Afrique ».

Plusieurs facteurs ont été à la base de la non atteinte de ces objectifs. Deux ans après le Sommet historique de Khartoum qui a adopté les textes de l'Acalan, il y a lieu de prendre des dispositions vigoureuses en vue :

- de tenir la Session du Conseil d'Administration en vue de valider le Plan Stratégique élaboré,
- de tenir les colloques restants permettant la mise en place des structures de travail de l'ACALAN ;
- de procéder à l'ouverture des postes afin de désigner l'équipe permanente ;
- de diligenter le processus de signature de l'accord de siège, permettant le processus de passage à l'étape continentale de l'équipe en place ;
- de mobiliser les fonds en vue de la construction du siège.

Par ailleurs, en vue de respecter les décisions prises au Sommet de Khartoum, il est impérieux d'organiser la célébration de l'Année des langues Africaines au niveau continental, ce qui permettrait ainsi la préparation de la contribution de l'Afrique à la célébration de l'Année internationale des langues en 2008 .

En attendant de pouvoir réaliser ces préalables, il est urgent d'envisager une autre période intérimaire, avec un appui technique plus accru de la Commission de l'Union Africaine, en prévoyant les aspects administratifs et financiers y afférents, notamment la prise en compte pour l'année 2008 des budgets opérationnels et de programme.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

ACALAN Collection

2007

Rapport d'activités du Secrétariat exécutif intérimaire de l'Académie africaine des langues (juin 2006-décembre 2007)

ACALAN

ACALAN

<http://archives.au.int/handle/123456789/1513>

Downloaded from African Union Common Repository